

**MÉMOIRE LAC-À-LA-PÊCHE EN FAVEUR DU  
PAYSAGE HUMANISÉ  
POUR SAINT-MATHIEU-DU-PARC**

**Rédigé par**

Diane Rivard, Présidente

Pour l'Association des propriétaires du Lac-à-la-Pêche (APLALP)

**Révisé par**

Kateri Lescop-Sinclair, B.Sc. (Agr.), M.Sc. (Biol.)

Luc Vescovi, Ph.D. (science de l'eau)

Déposé le 22 mai 2026

Consultation des 30 et 31 mai 2026 sur le projet de paysage humanisé

## Table des matières

QUI SOMMES-NOUS à l'APLALP? .....	3
Nos activités / nos réalisations – Au fil des ans, les plus significatives ... ..	3
En résumé : .....	8
CONTEXTE .....	9
Plusieurs avantages pour Saint-Mathieu-du-Parc d'obtenir un statut de « Paysage humanisé » .....	9
Un statut de paysage humanisé, le modèle d'aire protégée le plus flexible, selon les lignes directrices de l'UICN. ....	10
Qu'est-ce qu'un paysage humanisé? .....	11
Démarche.....	12
Constats chez nous .....	13
NOS CONSIDÉRANTS .....	14
NOS RECOMMANDATIONS .....	17
CONCLUSION.....	18
ANNEXE 1 – NOS LACS ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES .....	19
ANNEXE 2 – DONNÉES OURANOS.....	24
ANNEXE 3 – INSPQ – PLAN POUR UNE ÉCONOMIE VERTE .....	27
Liste des abréviations et des sigles .....	28
RÉFÉRENCES .....	29

## QUI SOMMES-NOUS à l'APLALP?<sup>i</sup>

À l'origine, notre association a été constituée en 1959 et s'en sont suivies plusieurs révisions de règlements, de noms, de groupes, etc. Par contre, UNE chose n'a jamais changé, c'est la préoccupation pour la protection de notre environnement.

Guidés par notre **mission** :

*Créer une association proactive, axée sur la protection de l'environnement : eau, air, terre.*

*Assurer un milieu de vie sain, dans le respect de nos règles de conduite.*

*Favoriser l'émergence d'une communauté solidaire, riche de sa tradition d'entraide et de son sentiment d'appartenance.*

Et des **objectifs** clairs figurant à nos statuts et règlements depuis longtemps, pour établir nos orientations et actions :

- 1. Collaborer avec les instances municipales, régionales, provinciales et fédérales, les autres associations de propriétaires à tout projet visant à rehausser la qualité de vie et la protection de l'environnement du lac.*
- 2. Promouvoir la protection de l'environnement du Lac-à-la-Pêche en tenant informés les membres sur les règlements concernant la protection du littoral, des rives et de l'utilisation du plan d'eau.*
- 3. Promouvoir la quiétude et la sécurité des lieux auprès de tous les riverains pour une jouissance paisible et respectueuse de notre environnement.*

## Nos activités / nos réalisations – Au fil des ans, les plus significatives ... <sup>ii</sup>

### **1986**

- 22 valeureux bénévoles procèdent à la régénération des rives par la plantation de 1 000 plants et arbustes, avec une subvention gouvernementale de 695\$.

### **2004**

- Le CA émet les 1res « règles de conduite », approuvées en assemblée générale annuelle.
- AGA : conférence de madame Maude-Amie Tremblay, biologiste au Bassin Versant Saint-Maurice, sur la « régénération des rives ».

### **2005**

- AGA : Pique-nique et kiosque d'informations sur la protection de l'environnement.

### **2006**

- AGA : conférence de madame Renée Soucy de la Pépinière du Parc, « les plantes et arbustes, pour le plaisir des yeux et la protection du lac ».

## **2007**

- Visite personnelle de la présidente aux riverains pour sensibiliser à l'utilisation de produits sans phosphore.
- Publicité favorable à l'adoption du règlement sur la vidange sélective des fosses septiques.
- AGA : conférence de madame Hélène Bergeron et monsieur Pierre Bertrand – « Rôle du Regroupement des associations de lacs de Saint-Mathieu-du-Parc », nouvellement constitué.

## **2008**

- Formation de 2 membres du conseil d'administration sur la revégétalisation des rives.
- Forum Mauricie sur la santé des lacs. Distribution du guide de restauration écologique des rives.
- Affiches terrain pour l'utilisation de produits sans phosphate.
- Distribution d'un auto-statique « Résidence sans phosphate ».
- Affiches terrain pour interdire les bateaux avec moteur à essence.
- AGA : conférence de madame Évelyne Bellemare de la Pépinière du Parc, la « revégétalisation des rives ». Démonstration des plantations au bord de l'eau.
- Tests d'eau avec le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) – 1<sup>re</sup> inscription.

## **2009**

- Portrait de la caractérisation des bandes riveraines.
- AGA : conférence de Michel Bertrand, ornithologue.
- 2 membres du CA, Diane Rivard et Denis Bonenfant, ont suivi une formation sur la cartographie du réseau de drainage.

## **2010**

- Inscription au Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSVL), 3<sup>e</sup> année.
- AGA : concours de photos historiques du Lac-à-la-Pêche – Hommage au Dr Jean-Claude Fouron ayant reçu l'Ordre National du Québec.
- 1<sup>re</sup> édition du Guide du riverain, principalement dédié à l'accueil des nouveaux propriétaires.
- Opération bleu-vert lacs de Saint-Mathieu-du-Parc par l'organisme Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM). Le rapport final a été émis le 11 juillet 2011.
- Cartographie du réseau de drainage.

## **2011**

- Par le biais du Regroupement, réalisation de la cartographie de la bande riveraine et des perturbations locales.
- AGA : présentation des résultats des différents tests d'eau et comparatif avec les autres lacs de la municipalité.
- Participation au comité de développement durable.
- Projet Saint-Laurent (revégétalisation des rives) pour 3 résidences autour du lac.

## **2012**

- Début des tests de transparence dans le lac, l'enregistrement des données se fait sur le site du Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSVL).

## **2013**

- Installation de 2 bouées repères pour les analyses d'eau
- AGA : conférence de madame Évelyne Bellemare de la Pépinière du Parc sur « l'art du compostage ».
- 2<sup>e</sup> édition du Guide du riverain.
- Corvée annuelle : élagage du chemin entre le 531 et le 211.

## **2014**

- 2<sup>e</sup> année des tests des tributaires #1 et #2.
- Signature de l'entente tripartite pour l'étude sur les caractéristiques du lac, ses rives, tributaires et son bassin versant – OBVRLY-MUNICIPALITÉ-APLALP.
- AGA : Conférence d'un policier de la SQ sur « L'importance de donner le maximum d'informations aux policiers dans un contexte de vols de résidences » ET Conférence de monsieur Claude Villemure, de Villemure Chasse & Pêche « Les caméras de chasse dans un contexte de vols de résidences ».
- Implication d'Eugène Monteur, directeur sur le conseil d'administration, au comité de la famille mis sur pied par la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc.
- Louis Tremblay, vice-président sur le conseil d'administration, a assisté au Forum National sur les lacs.
- Corvée annuelle : ramasser les déchets sur les sentiers Tour du lac.
- Formation de 2 membres du conseil d'administration sur la revégétalisation des rives.
- Forum Mauricie sur la santé des lacs. Distribution du guide de restauration écologique des rives.

## **2015**

- Portrait diagnostique du lac en collaboration avec la Municipalité et l'OBVRLY, projet de plus de 6 500\$, dirigé par Yann Boissonneault, biologiste. Cette étude incluait un inventaire des plantes aquatiques, sujet très sensible pour les résidents.
- Formation des membres du conseil d'administration sur la méthode d'élaboration du bilan de l'érosion des berges.
- Relevés terrain pour établir le bilan de l'érosion des berges sur tous les terrains.
- Participation à l'harmonisation des noms de rue de Saint-Mathieu-du-Parc en proposant les noms suivants : chemin du Lac-à-la-Pêche, chemin de la Chapelle, petit chemin du Lac-à-la-Pêche et chemin de la Pointe-aux-Tremblay.

## **2016**

- Tests des tributaires #1, #2 et #3
- Les membres du CA font du bénévolat à la présentation de Merlin à l'amphithéâtre de Saint-Mathieu-du-Parc pour amasser des fonds pour l'association avec les pourboires reçus.
- AGA : Conférence de Yann Boissonneault, « portrait diagnostique du lac », explications et réponses aux interrogations des participants.

## **2017**

- Formation donnée par Yann Boissonneault, biologiste, pour l'identification du périphyton.
- Inventaire du périphyton, 1<sup>re</sup> année.
- Tests du tributaire #3.

## **2018**

- AGA du 21 juillet : Conférence de madame Stéphanie Dufresne de BVSM sur la « qualité de l'eau des puits privés » et sur les méthodes pour les tester.
- Plusieurs résidents ont procédé à la vérification/tests de leur puits privé.
- Diffusion du journal Le Pêcheur Extra : « L'environnement pour les nuls »
- Inventaire du périphyton, 2<sup>e</sup> année.
- Installation de 2 affiches mobiles « Ralentez-Enfants », question de minimiser le problème de vitesse sur les chemins autour du lac.

## **2019**

- Inventaire du périphyton, 3<sup>e</sup> année.
- Tests du tributaire #5.
- Collaboration avec l'école de la Tortue des bois à la corvée printanière du 17 mai, qui consistait, pour les jeunes, à ramasser les déchets et mettre les branches en tas pour en faciliter le ramassage sur le chemin du Lac-à-la-Pêche
- AGA : Conférence de Francis Clément et Catherine Dubois de l'OBVRLY relativement à l'identification des problématiques du Plan Directeur de l'Eau qui en cours d'élaboration pour les 5 prochaines années.

## **2020 - PANDÉMIE**

### **2021 - PANDÉMIE**

- Début du projet de site Web de l'APLALP.
- Journal Le Pêcheur – 16<sup>e</sup> édition.
- AGA a été diffusée par Zoom, belle réussite dans ce contexte.
- Distribution d'arbres du MELCC par l'entremise de notre concitoyenne Kateri Lescop-Sinclair.
- En collaboration avec l'OBVRLY, le conseil d'administration a lancé les travaux pour l'élaboration du Plan Directeur de Lac (PDL). Le portrait diagnostique a été complété. Un comité restreint travaille sur ce dossier, Marie-Pierre Clavette, Louis Tremblay, Eugène Montour et Diane Rivard. Après avoir établi le portrait diagnostique du lac, un plan d'action sur 5 ans a été élaboré et guidera les efforts de notre association.
- Fabrication et inauguration de la Biblio-EAU-Lac.

### **2022**

- Mise à jour en continu du site Web
- Relevés terrains personnalisés dans le cadre du PDL, en collaboration avec l'OBVRLY, pour érosion, bandes riveraines et gestion des eaux pluviales

### **2023**

- En 2023, année de prise des tests de transparence de l'eau dans les 2 stations avec RSVL pour une 14<sup>e</sup> année
- Prise de tests d'eau dans les 2 stations, analysés par le RSVL, pour une 10<sup>e</sup> année depuis 2008
- Exercice de mesures de périphyton, an 1 de 3 pour cette séquence (4<sup>e</sup> année)
- Corvée pour contrôler la renouée du Japon, une plante terrestre exotique envahissante
- Réparation du chemin de la Pointe-aux-Tremblay avec l'aide d'une trentaine de bénévoles.

- Étude sur les plantes aquatiques par l'OBVRLY, en termes de superficie, espèces et densité afin de comparer avec l'étude de 2015
- Remise des relevés terrain pour la qualité des bandes riveraines, la gestion des eaux pluviales, l'érosion ainsi que la conformité des accès au lac
- Information sur les bonnes pratiques en zone riveraine (gestion des cendres, feux à ciel ouvert, feux d'artifice et produits d'usage domestique)

#### **2024**

- En 2024, année de prise des tests de transparence de l'eau dans les 2 stations avec RSVL
- Corvée pour contrôler la renouée du Japon, une plante terrestre exotique envahissante
- Suivi du Plan Directeur de Lac (PDL) en collaboration avec l'OBVRLY
- Présentation par l'OBVRLY de l'étude sur les plantes aquatiques
- Lancement du site Facebook privé de notre association

#### **2025**

- Prise des tests de transparence de l'eau dans les 2 stations avec RSVL pour une 16<sup>e</sup> année et détection du périphyton sur les 3 sites suivis au fil des ans
- Corvée pour contrôler la renouée du Japon, une plante terrestre exotique envahissante et installation de bâches
- Reconnaissance reçue de l'OBVRLY pour la grande participation citoyenne à nos corvées pour réduire la présence de renouée du Japon
- Présentation concernant l'impact des changements climatiques sur nos lacs, des extraits d'un document préparé par l'UQTR-GRIL en 2024 et présenté par Cindy Paquette à l'occasion du Colloque sur l'eau

## En résumé :

- Accueil des nouveaux résidents :
  - Présentation de l'APLALP
  - Présentation de notre municipalité, son fonctionnement et ses règles
- Sensibilisation, information et éducation des résidents
- Corvées
- Formations et études
- Éducation en matière de faune et flore – expliquer la cohabitation
- Une grande participation à notre Assemblée Générale Annuelle et au dîner
- Journal annuel - 20<sup>e</sup> édition en 2025
- Implication pour la fondation du Regroupement des associations de lacs en 2006 dont la présidence a été assumée pendant plusieurs années par un membre du CA de l'APLALP
- Implication au CA de l'OBVRLY depuis 2019 et depuis 2023 Diane Rivard en a été élue présidente

**Nous, l'APLALP, sommes des résidents et résidentes qui portent un intérêt particulier à la protection de notre territoire, reconnu pour sa richesse écologique, ses magnifiques paysages. Nous sommes une communauté tissée serrée. Notre implication citoyenne et nos connaissances partagées nous permettent d'observer les enjeux liés à l'aménagement et à la conservation.**

## CONTEXTE

Le concept de paysage humanisé vise à reconnaître officiellement des territoires où les activités humaines s'harmonisent avec la protection de la biodiversité et des paysages.

À Saint-Mathieu-du-Parc, cette démarche prend tout son sens compte tenu :

- de la richesse écologique du territoire;
- du plan de connectivité du sud-ouest de la Mauricie
- de notre position stratégique entre le Parc national de la Mauricie et le lac Saint-Pierre

### Plusieurs avantages pour Saint-Mathieu-du-Parc d'obtenir un statut de « Paysage humanisé »

- Assurer la protection des attributs écologiques et paysagers de notre territoire.
- Assurer le maintien des services écosystémiques : avantages (monétaires ou non) que l'humain tire de la nature.  
L'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (MEA) a défini quatre types de services écosystémiques. Les écosystèmes marins et côtiers produisent donc des services multiples, tels que :
  - des services d'approvisionnement : pêcheries, matériaux de construction ;
  - des services de soutien : maintien du cycle de vie pour la faune et la flore, cycle des éléments et des nutriments ;
  - des services de régulation : séquestration et stockage du carbone, prévention de l'érosion, traitement des eaux usées, modération des phénomènes météorologiques extrêmes ;
  - des services culturels : tourisme, loisirs, bénéfices esthétiques et spirituels.<sup>iii</sup>
- Encadrer ou interdire les activités liées à l'exploitation des ressources naturelles ou énergétiques (exploration et exploitation minière, coupes forestières d'envergure, lignes de transport électriques, oléoduc, parc éolien, etc.).
- Trouver le juste équilibre entre développement du territoire et la préservation de l'environnement. Développer sans menacer la qualité de l'eau de nos lacs et cours d'eau, le maintien de la biodiversité ou la qualité du cadre de vie.
- S'adapter aux changements climatiques et renforcer la résilience de notre territoire.
  - Annexe 1 - Présentation concernant l'impact des changements climatiques sur nos lacs, des extraits d'un document préparé par l'UQTR-GRIL en 2024 et présenté par Cindy Paquette à l'occasion du Colloque sur l'eau
  - Annexe 2 – Données d'Ouranos sur les impacts possibles en Mauricie relative aux changements climatiques
  - Annexe 3 – INSPQ – Plan pour une économie verte

Un statut de paysage humanisé, le modèle d'aire protégée le plus flexible, selon les lignes directrices de l'UICN.



**Quelle belle opportunité ...**

**une saine cohabitation**

**entre nature, biodiversité et nous, les humains!**

## Qu'est-ce qu'un paysage humanisé?



**Au Lac-à-la-Pêche, nous sommes guidés par ces principes, par cet esprit de protéger notre territoire, notre environnement, la biodiversité, en mode proactif, de vivre en cohabitation avec cette nature que nous empruntons chaque jour.**

# Démarche

Nous comprenons que la démarche en est à l'étape 1, laquelle n'est pas complétée, le tout étant confirmé par monsieur Francis Bouchard du MELCCFP le 1<sup>er</sup> mai 2025 au Centre communautaire.



vi

## Constats chez nous

- \* Les humains sont installés au Lac-à-la-Pêche depuis les années 40.
- \* Participation à la création du Regroupement des associations de lacs de Saint-Mathieu-du-Parc.
- \* Nos citoyens.ennes du Lac-à-la-Pêche sont des amateurs de plein air qui peuvent librement utiliser nos sentiers dans la montagne et tant d'autres activités que nous procure notre nature exceptionnelle.
- \* Nous côtoyons une faune diversifiée : entre autres, la tortue peinte (et plusieurs espèces de tortues dans le bassin versant de la tortue des bois), le loup, le coyote, l'ours noir, le renard, la marmotte, l'écureuil roux, le tamia rayé, le polatouche, le cerf de Virginie, le raton laveur, la moufette, les orignaux, la loutre de rivière, le castor d'Amérique, le rat musqué, les mulettes (moules d'eau douce), le fuligule à collier, la gelinotte huppée, l'original, les bernaches, les loutres, le pékan et la martre, tant d'insectes variés comme les libellules et les demoiselles, les araignées et les moustiques bien sûr, les amphibiens comme les ouaouarons qui chantent en cœur lors de la période de reproduction, les poissons variés, etc.
- \* Au moins 120 espèces d'oiseaux ont été répertoriés au Lac-à-la-Pêche.
- \* Une flore diversifiée nous offre toute sa beauté au fil des différents mois de l'année.
- \* Aucune espèce exotique aquatique envahissante n'est recensée par contre la renouée du Japon, une espèce exotique terrestre envahissante est présente chez nous, comme en plusieurs endroits de la municipalité.
- \* Éducation / formations sont au rendez-vous autant pour les membres du CA que les résidents, résidentes.
- \* Évaluation des bandes riveraines, en termes de respect des délimitations, ouverture, accès au lac, érosion, gestion des eaux pluviales, etc.
- \* Grande participation aux activités et corvées de l'APLALP et respect des orientations.
- \* Participation au RSVL (réseau de surveillance des lacs) depuis 2008.
- \* Plan directeur de lac depuis 2021 en collaboration avec l'OBVRLY.
- \* Octobre 2023, pluies diluviennes, des résultats jamais vus :
  - Un chemin lessivé au-dessus du ponceau, côté nord du chemin du Lac-à-la-Pêche. 15 camions de matériaux sont nécessaires pour reconstruire le chemin vers le 881 et le 891.
  - Un chemin lessivé au-dessus du ponceau, sur le chemin de la Pointe-aux-Tremblay. 5 camions de matériaux sont nécessaires pour reconstruire le chemin.
  - Inondation des rives, quais arrachés, etc.
  - De ces 2 événements, tous les sédiments se sont déversés dans le lac.

**De la nature même d'un paysage humanisé, par nos actions des dernières décennies, la reconnaissance d'un statut de paysage humanisé incarne nos réalisations et offrirait à la Municipalité une reconnaissance témoin de la qualité du cadre de vie et de l'engagement de la communauté envers son environnement.**

## NOS CONSIDÉRANTS

Considérant que le statut de paysage humanisé permet de protéger les valeurs naturelles, paysagères, culturelles et sociales;

Considérant que chaque territoire désigné paysage humanisé est unique, en fonction de ses spécificités;

Considérant que la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc est responsable de coordonner le projet;

Considérant que la Municipalité est aussi responsable de se conformer à la démarche de reconnaissance qui est balisée par la LCPN [Loi sur la conservation du patrimoine naturel](#);

Considérant l'objectif 30% d'aires protégées en 2030, une décision qui a rallié les participants de la COP 15 en 2022 à Montréal;

Considérant les prévisions gouvernementales : La population du Québec est estimée à 9,11 millions de personnes au 1er janvier 2025. Le Québec pourrait franchir le seuil de 10 millions d'habitants et d'habitantes vers 2054, et compter 10,6 millions de personnes au terme de la période de projection, en 2071 – Données tirées du Bilan démographique du Québec. Édition 2025, disponible au lien suivant : <https://statistique.quebec.ca/en/fichier/bilan-demographique-quebec-edition-2025.pdf>;

Considérant qu'il faut être attentif aux signaux d'alarme que la planète nous envoie;

Considérant l'information scientifique disponible, exemple, chez Ouranos, par les chercheurs du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui identifient clairement des mesures d'adaptation aux changements climatiques et des mesures qui visent l'atténuation des conséquences qui en découleront;

Considérant l'information scientifique de l'INSPQ, qui porte un message important à l'effet qu'on ne peut plus parler d'adaptation aux changements climatiques sans parler de protection de la biodiversité;

Considérant qu'il est de notre responsabilité d'agir pour prévenir ou minimiser les conséquences des changements climatiques;

Considérant que la MRC de Maskinongé s'est dotée d'un premier PACC (Plan d'adaptation aux changements climatiques) 2022-2032, rédigé par la firme Enviro-accès, qui a permis d'identifier les vulnérabilités du territoire en matière de changements climatiques et d'élaborer des mesures d'adaptation qui seront intégrées à la révision du schéma d'aménagement et de développement du territoire;<sup>vii</sup>

Considérant qu'il est de notre responsabilité, membre de la communauté de Saint-Mathieu-du-Parc de s'informer et valider les informations reçues;

Considérant la révision du plan d'urbanisme en 2022 qui stipule (2022-101 version administrative à jour au 2023-02-22) :<sup>viii</sup>

*7. LA VISION STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT Saint-Mathieu-du-Parc se distingue par son environnement naturel exceptionnel. Ses paysages, ses montagnes, ses forêts, ses écosystèmes aquatiques et terrestres sont la fierté de ses citoyens. Ils veulent à tout prix les protéger et les mettre en valeur pour le bien-être de tous. Son territoire est un milieu de vie très agréable pour ceux qui l'habitent. Il est aussi fréquenté par de nombreux visiteurs qui profitent des remarquables activités récréatives qui se déroulent dans cet environnement naturel. Il faut aussi souligner l'importance de l'implication citoyenne à Saint-Mathieu-du-Parc, et ce autant dans les échanges sur les grands enjeux qui concernent la municipalité que dans son apport à la vie communautaire et sociale.*

*La Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc entend planifier son avenir de façon responsable. Elle vise avant tout le bien-être de ses citoyens en lui offrant des services de qualité, en préservant son cadre de vie et son environnement et en stimulant la vitalité économique et sociale de son territoire.*

*Ainsi, les cibles de la vision stratégique de développement de Saint-Mathieu-du-Parc sont les suivantes:*

- *une municipalité riche d'un patrimoine naturel exceptionnel et bien préservé;*
- *une municipalité attrayante pour les jeunes familles, amie des aînés, paisible et sécuritaire pour ses citoyens;*
- *une municipalité favorisant l'écotourisme et accueillante envers ses visiteurs;*
  - *une municipalité où règne une cohabitation harmonieuse entre les milieux naturels et les activités humaines qui s'y déroulent;*
- *une municipalité où le dynamisme de ses citoyens s'affirme dans l'action communautaire, le social, l'environnement, le culturel et les loisirs;*
- *une municipalité et ses citoyens qui souscrivent aux principes du développement durable dans une perspective d'adaptation aux changements climatiques et de constante protection de la biodiversité.*

*Par ailleurs, comme un plan d'urbanisme se limite à certains éléments dictés par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc peut aussi utiliser d'autres moyens pour renforcer et mettre en œuvre sa vision d'avenir.*

*À cet égard, le conseil municipal compte entreprendre une démarche visant à faire reconnaître l'ensemble de son territoire comme « Paysage humanisé ». Ce statut découle de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et il est accordé par le gouvernement du Québec aux collectivités qui en rencontrent les exigences.*

*Un paysage humanisé vise la protection de la biodiversité d'un territoire habité, terrestre ou aquatique, dont le paysage et les composantes naturelles ont été façonnés, au fil du temps, par des activités humaines en harmonie avec la nature. Il permet de reconnaître le rôle des communautés locales dans la conservation de la nature et de mettre en valeur des pratiques durables et exemplaires.*

Considérant notre responsabilité, notre capacité à agir et notre devoir envers les générations à venir;

Considérant les nombreuses rencontres d'information, les sondages, les ateliers de travail, les communications écrites qui ont permis de transmettre une information juste;

Considérant toute l'information donnée aussi aux membres de la communauté du Lac-à-la-Pêche;

Considérant l'accompagnement du personnel du MELCCFP dont nous avons bénéficié à Saint-Mathieu-du-Parc depuis 2022, le début de la démarche;

Considérant la subvention allouée par le MELCCFP à la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc en fonction du plan d'action donnant les principales étapes à franchir;

Considérant que nous croyons au « travailler ensemble »;

Considérant qu'au Lac-à-la-Pêche, nous sommes préoccupés par la protection de notre environnement;

Considérant qu'au Lac-à-la-Pêche, nous sommes déterminés à agir pour protéger notre environnement;

Considérant qu'au Lac-à-la-Pêche, nous sommes de fiers participants aux formations et conférences afin d'améliorer nos connaissances;

Considérant qu'au Lac-à-la-Pêche, nous sommes entourés de résidents, prêts à partager leurs compétences et connaissances scientifiques et à s'impliquer à titre bénévole;

Considérant que la Municipalité doit jouer un rôle moteur en faveur d'un développement harmonieux, durable et inclusif;

Considérant qu'au Lac-à-la-Pêche, nous sommes engagés à suivre la démarche pour l'obtention d'un statut de paysage humanisé et à poser les actions recommandées par les instances compétentes en la matière, dont les représentants du MELCCFP;

# NOS RECOMMANDATIONS

## Recommandation 1 :

**Donner aux Mathieusaintoises et Mathieusaintois une information juste et pertinente sur la démarche** pour l'obtention d'un statut de paysage humanisé qui doit être dirigée par la Municipalité dans le respect de la démarche établie par le MELCCFP (reproduite en page 10 ci-dessus).

## Recommandation 2 :

**Valider si l'obtention d'un statut de paysage humanisé est possible** dans le respect de la nature, des personnes et du développement économique, se donner la chance de prendre connaissance des possibilités.

## Recommandation 3 :

**Impliquer la population, les gens d'affaires, les organismes de chez nous dans l'élaboration de la « demande de reconnaissance »** dans le cadre d'un comité consultatif élargi, tel qu'initialement prévu.

## Recommandation 4 :

**Impliquer la population, les gens d'affaires, les organismes de chez nous dans les consultations publiques** qui précèdent le dépôt de la demande de reconnaissance en vue de l'analyse interministérielle, le tout conformément à l'article 65.3 de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (LCPN), tel qu'initialement prévu.

## Recommandation 5 :

**Tenir des consultations publiques au moment pertinent**, soit, une première après que nous ayons défini à quoi pourrait ressembler le « paysage humanisé de Saint-Mathieu-du-Parc » dans son unicité, donc suite à la préparation de la demande de reconnaissance, et une seconde après l'élaboration du plan de conservation, pour ainsi prendre des décisions éclairées, basées sur des faits.

## Recommandation 6 :

**Assurer un suivi régulier et transparent** des actions mises en place, des étapes franchies.

## CONCLUSION

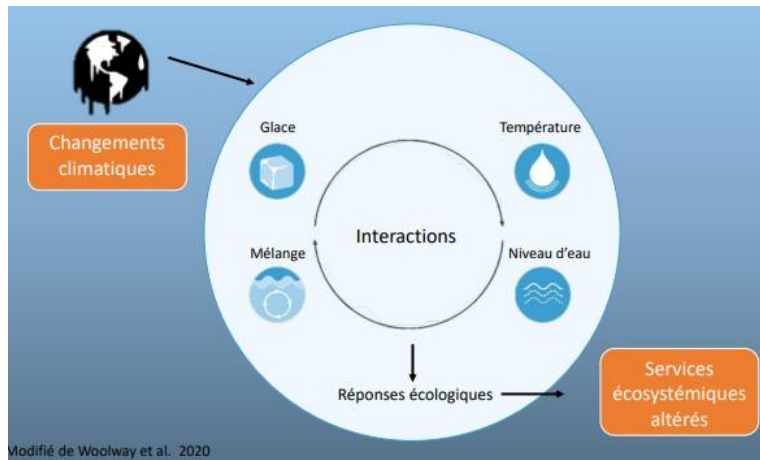
**Le projet de paysage humanisé à Saint-Mathieu-du-Parc constitue une opportunité exceptionnelle de concilier protection de l'environnement, développement économique, engagement citoyen et qualité de vie. Il s'agit d'un projet de territoire qui rayonnera positivement au-delà de la municipalité.**

**Il est essentiel de saisir cette occasion pour mettre en place une vision durable et concertée du territoire, au bénéfice des générations actuelles et futures.**

**L'Association des propriétaires du Lac-à-la-Pêche appuie le projet de Paysage humanisé et souhaite que la démarche soit enclenchée dans les meilleurs délais.**

# ANNEXE 1 – NOS LACS ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES <sup>ix</sup>

Présentation concernant l'impact des changements climatiques sur nos lacs, des extraits d'un document préparé par l'UQTR-GRIL en 2024 et présenté par Cindy Paquette à l'occasion du Colloque sur l'eau



39



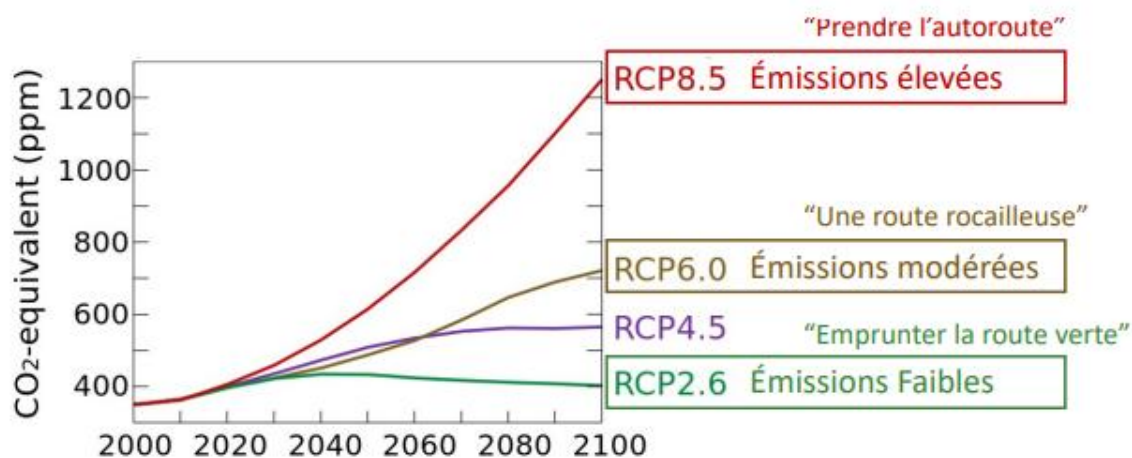
0.3°C /  
décennie



Woolway et al. 2020

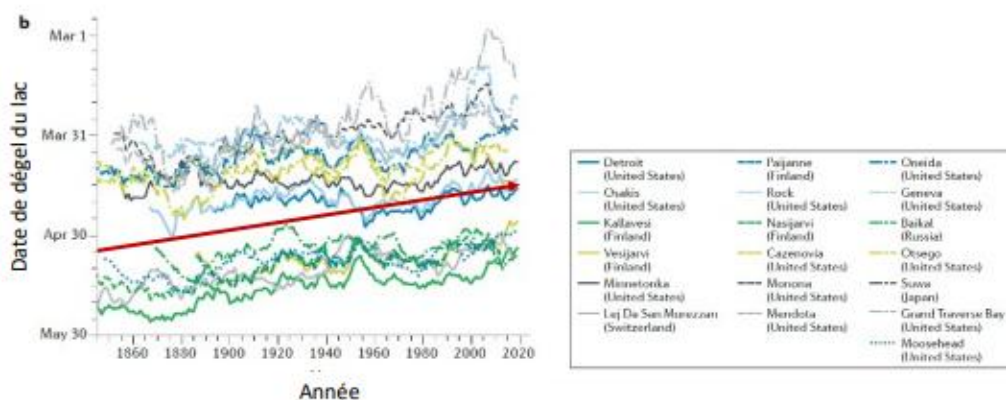
Changement de température (°C) de l'eau des lacs entre 1996 et 2018

## Scénarios de changements climatiques



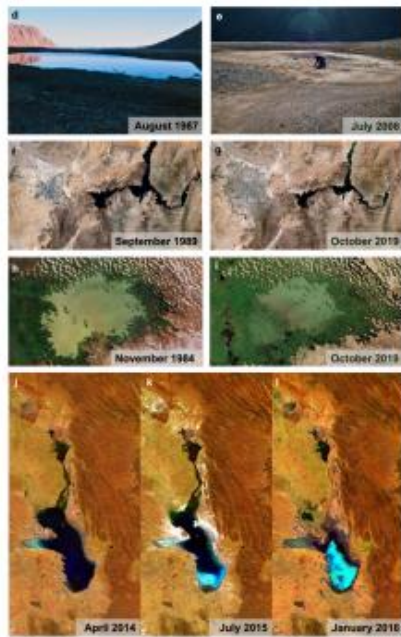
États-Unis, 2020 | Données GIEC 2014

Les lacs dégèlent en moyenne 8 jours plus tôt depuis 1850



Woolway et al. 2020

## Diminution du niveau d'eau des lacs due à l'évaporation



Étang, Cape Herschel, Canada

Lac Mead (É-U)

Lac Chad, Afrique

Lac Poopó (Bolivie)



Woolway et al. 2022

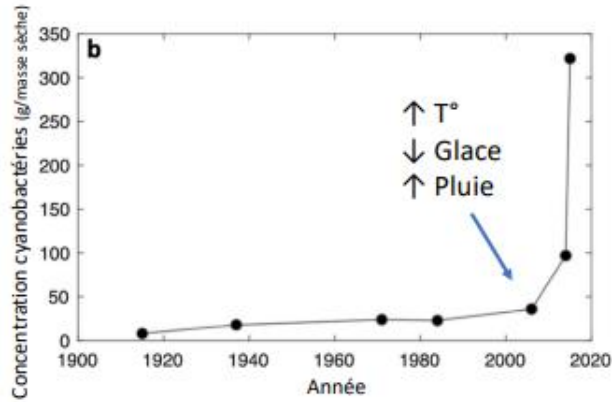
### Augmentation des précipitations au Québec

- Plus de lessivage des sols = ↑ nutriments
- Des lacs plus bruns (↑ carbone organique dissous)
- Plus d'inondations



# Augmentation du risque de floraisons de cyanobactéries

Dickson Lake, Ontario



Woolway et al. 2022

## Conséquences sur les poissons d'eau froide

- ↓ succès reproducteur
- Décalages phénologiques
- ↓ habitat ( $T^\circ$  et  $O_2$ )
- ↑ espèces d'eau chaude



## Menaces sur les services écosystémiques



- Approvisionnement en eau potable
- Activités économiques
- Activités culturelles
- Sécurité alimentaire
- Perte de biodiversité

## Solutions aux impacts des changements climatiques sur les lacs



Réduction gaz à effet de serre



Sensibilisation citoyenne



Mise en place de mesures de protection des lacs



Réduction des autres stresseurs

## ANNEXE 2 – DONNÉES OURANOS

### Que sont les changements climatiques?

Les changements climatiques sont définis comme des modifications aux conditions météorologiques moyennes, extrêmes ainsi qu'à la variabilité, et qui persistent sur une longue période, généralement pendant des décennies ou plus. Les changements climatiques entraînent une augmentation à long terme des températures mondiales et du niveau des océans, ainsi qu'une modification de l'intensité et de la fréquence de certains phénomènes extrêmes tels que les tempêtes et les incendies de forêt.

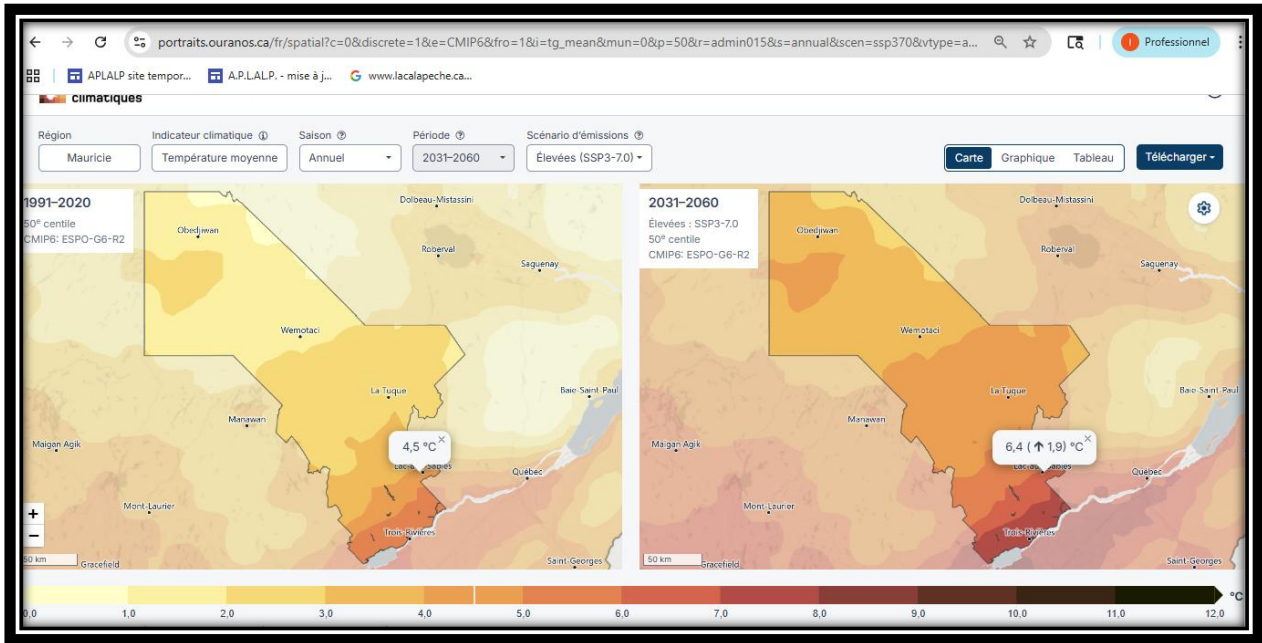
Source : [donneesclimatiques.ca](https://donneesclimatiques.ca)

### Consensus des scientifiques

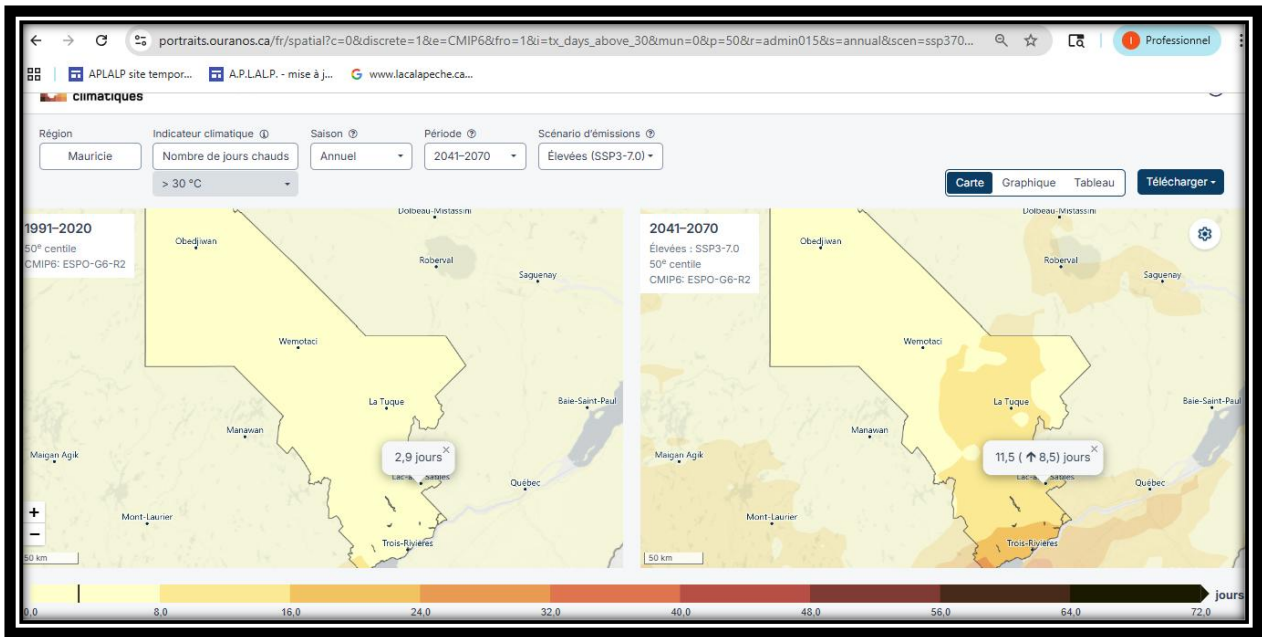
Depuis 1988, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) évalue sans parti pris et de manière méthodique, l'information scientifique disponible en lien avec les changements climatiques. Ces informations sont tirées des études publiées dans des revues scientifiques par des experts dans le domaine. Le GIEC travaille d'ailleurs à dégager les éléments qui relèvent d'un consensus de l'ensemble de la communauté scientifique.

Des rapports synthèses sur les résultats sont régulièrement publiés. En 2021, le GIEC publiait un rapport affirmant sans équivoque que l'influence humaine a réchauffé l'atmosphère, l'océan et les terres et qu'on pouvait, dès maintenant, y attribuer des changements dans les extrêmes comme les vagues de chaleur, précipitations intenses et sécheresses.

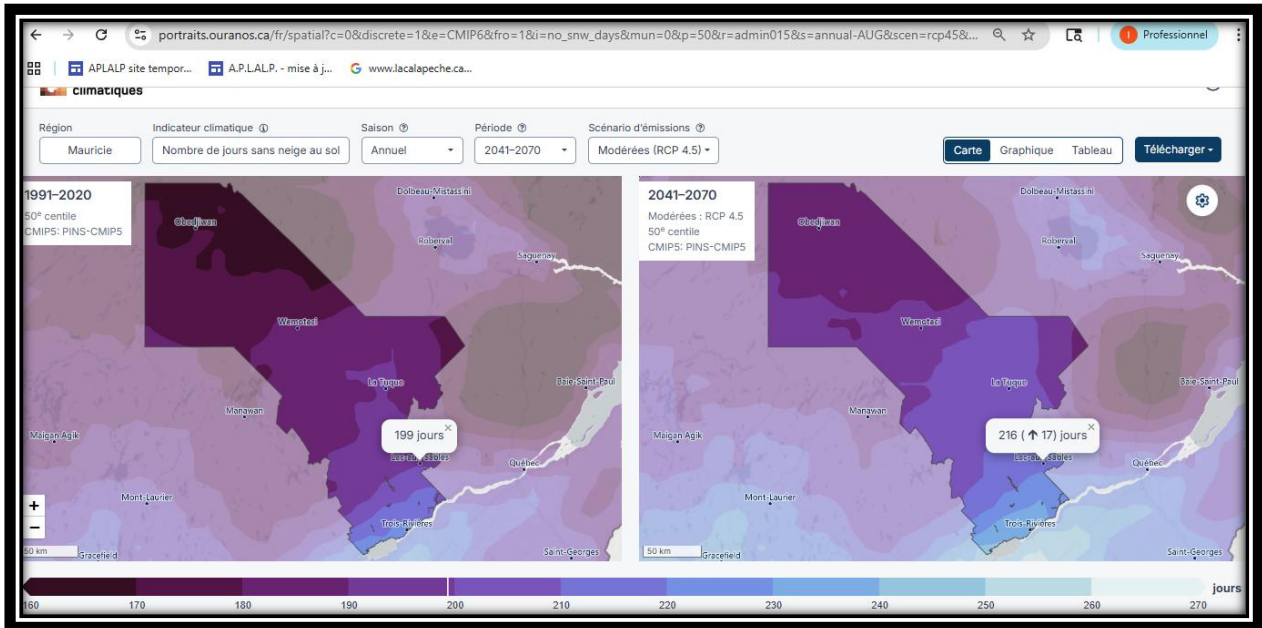
Le consensus s'étend dans des sciences connexes : cryosphère, hydrologie, océanographie, géographie et plusieurs autres. L'analyse des résultats publiés dans des articles scientifiques révèle d'ailleurs que plus de 99% de ces chercheurs s'entendent pour dire que la planète se réchauffe et que l'humain en est la cause.



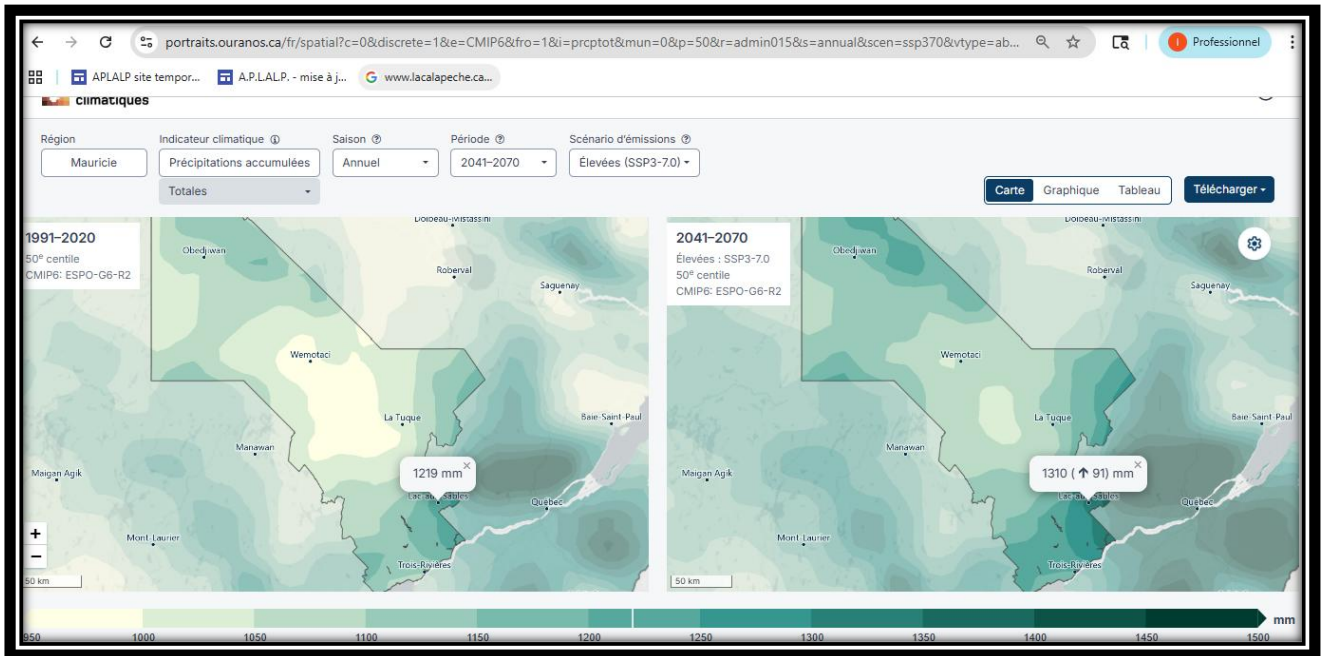
xii



xii



xiii



xiv

## ANNEXE 3 – INSPQ – PLAN POUR UNE ÉCONOMIE VERTE



### MESSAGES CLÉS

- Le taux actuel d’extinction des espèces est jusqu’à 10 000 fois supérieur qu’à toute autre époque géologique.
- Les changements climatiques et la perte de biodiversité s’alimentent mutuellement et siègent au sommet des risques mondiaux. Au Québec, cela représente des pertes de plusieurs dizaines de milliards de dollars par année.
- Protéger la biodiversité permet de lutter contre les changements climatiques, de favoriser l’accès à la nature et la santé mentale, d’améliorer la qualité de l’air et de l’eau, en plus de préserver la sécurité alimentaire et les emplois.
- Les effets sur la santé de la perte de biodiversité et des changements climatiques sont distribués inégalement, comme les quartiers plus à risque qui cumulent chaleurs extrêmes, allergies et troubles de santé mentale.
- Une meilleure synergie des initiatives interministérielles permet de déterminer où les interventions climatiques et de biodiversité, comme les aires protégées ou le verdissement des écoles, ont le plus d’impacts sur la santé et l’équité.
- Sensibiliser sur la biodiversité et le climat dans différents milieux, dont les écoles, les garderies et les milieux de travail, favorise l’adoption de comportements protecteurs comme le contact avec la nature.
- La recherche et l’intégration des données en santé animale, environnementale et humaine sont cruciales pour anticiper les risques infectieux affectés par les changements climatiques, comme les maladies d’origine hydrique et la maladie de Lyme.

xv

**NOTE :** le rapport complet au lien suivant : <https://www.inspq.qc.ca/publications/3810>

## LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

AGA – Assemblée générale annuelle

APLALP – Association des propriétaires du Lac-à-la-Pêche

BVSM – Bassin versant Saint-Maurice

CA – conseil d'administration

COP 15 – Conférence de l'ONU sur la biodiversité

GIEC – Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

INSPQ – Institut national de santé publique du Québec

LCPN – Loi sur la conservation du patrimoine naturel

MELCCFP, Ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs

OBVRLY – Organisme de bassin versant des rivières du Loup et des Yamachiche

PACC – Plan d'adaptation aux changements climatiques

PDE – Plan directeur de l'eau

PDL – Plan directeur de lac

RSVL – Réseau de surveillance volontaire des lacs

UICN – Union internationale pour la conservation de la nature

UQTR-GRIL – Université du Québec à Trois-Rivières – Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie

# RÉFÉRENCES

- 
- <sup>i</sup> Site web de l'APLALP - <https://sites.google.com/lacalapeche.ca/lalp>
- <sup>ii</sup> Site web de l'APLALP - <https://sites.google.com/lacalapeche.ca/lalp>
- <sup>iii</sup> <https://ocean-climate.org/services-ecosystemiques-marins-cotiers/>
- <sup>iv</sup> Extrait de la présentation : Réserve de biodiversité et paysage humanisé, Saint-Mathieu-du-Parc, par Francis Bouchard, Directeur principal des aires protégées. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), 1<sup>er</sup> mai 2025 - <https://www.saint-mathieu-du-parc.ca/file-23711> p. 28
- <sup>v</sup> Extrait de la présentation : Réserve de biodiversité et paysage humanisé, Saint-Mathieu-du-Parc, par Francis Bouchard, Directeur principal des aires protégées. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), 1<sup>er</sup> mai 2025 - <https://www.saint-mathieu-du-parc.ca/file-23711> p. 35
- <sup>vi</sup> Extrait de la présentation : Réserve de biodiversité et paysage humanisé, Saint-Mathieu-du-Parc, par Francis Bouchard, Directeur principal des aires protégées. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), 1<sup>er</sup> mai 2025 - <https://www.saint-mathieu-du-parc.ca/file-23711> p. 38
- <sup>vii</sup> <https://mrcmaskinonge.ca/amenagement/changements-climatiques/>
- <sup>viii</sup> <https://www.saint-mathieu-du-parc.ca/file-14642>
- <sup>ix</sup> Présentation concernant l'impact des changements climatiques sur nos lacs, des extraits d'un document préparé par l'UQTR-GRIL en 2024 et présenté par Cindy Paquette à l'occasion du Colloque sur l'eau
- <sup>x</sup> [Ouranos.ca/fr/science-du-climat-evolution-climat](https://ouranos.ca/fr/science-du-climat-evolution-climat)
- <sup>xi</sup> [https://portraits.ouranos.ca/fr/spatial?c=0&discrete=1&e=CMIP6&fro=1&i=tg\\_mean&mun=0&p=50&r=qc000&s=annual&scen=ssp370&vtype=abs&w=0&yr=2071](https://portraits.ouranos.ca/fr/spatial?c=0&discrete=1&e=CMIP6&fro=1&i=tg_mean&mun=0&p=50&r=qc000&s=annual&scen=ssp370&vtype=abs&w=0&yr=2071)
- <sup>xii</sup> [https://portraits.ouranos.ca/fr/spatial?c=0&discrete=1&e=CMIP6&fro=1&i=tx\\_days\\_above\\_30&mun=0&p=50&r=qc000&s=annual&scen=ssp370&vtype=abs&w=0&yr=2071](https://portraits.ouranos.ca/fr/spatial?c=0&discrete=1&e=CMIP6&fro=1&i=tx_days_above_30&mun=0&p=50&r=qc000&s=annual&scen=ssp370&vtype=abs&w=0&yr=2071)
- <sup>xiii</sup> [https://portraits.ouranos.ca/fr/spatial?c=0&discrete=1&e=CMIP6&fro=1&i=no\\_snow\\_days&mun=0&p=50&r=qc000&s=annual-AUG&scen=rcp45&vtype=abs&w=0&yr=2071](https://portraits.ouranos.ca/fr/spatial?c=0&discrete=1&e=CMIP6&fro=1&i=no_snow_days&mun=0&p=50&r=qc000&s=annual-AUG&scen=rcp45&vtype=abs&w=0&yr=2071)
- <sup>xiv</sup> <https://portraits.ouranos.ca/fr/spatial?c=0&discrete=1&e=CMIP6&fro=1&i=prcptot&mun=0&p=50&r=qc000&s=annual&scen=ssp370&vtype=abs&w=0&yr=2071>
- <sup>xv</sup> <https://www.inspq.qc.ca/publications/3810>